

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 28 août 2018 portant attribution  
de la médaille de la sécurité intérieure**

NOR : [INTK1823538A](#)

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La médaille de la sécurité intérieure, échelon or, est décernée, à titre posthume, à M. David CATTANI, major de police.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 août 2018.

GÉRARD COLLOMB